



Soutien aux familles avec des proches aidants

0800 21 0000

www.asfam.ch
contact@asfam.ch

À propos



Kenny Kunz (PDG), Ruedi Kunz (fondateur et PDG),
Martin Beck (COO — Chief Healthcare)

- AsFam, **fondée en 2019 par la famille Kunz**, est la première Organisation de Soins à Domicile (OSAD) privée dédiée aux familles avec des proches aidants.
- Elle est née de l'expérience personnelle des fondateurs et vise à **soutenir les aidants familiaux**.
AsFam a été créée par des proches soignants pour des proches soignants.
- Basée à Kloten (ZH), AsFam a débuté ses activités en 2020 et est aujourd'hui active **dans 16 cantons**.
- AsFam est membre de l'Association Spitex privée Suisse (ASPS).



Vision, mission & valeurs



- AsFam œuvre pour **améliorer durablement la qualité de vie** des proches soignants et des membres de leur famille.
- AsFam soutient les proches soignants en leur offrant **conseils professionnels et rémunération équitable**, leur permettant de soigner leurs proches tout en garantissant sécurité et accompagnement.
- AsFam valorise **la confiance, l'engagement, la conscience et la transparence** pour soutenir les proches soignants, leurs proches et la société de manière positive.

Fonctionnement



1. **Premier contact**

Par téléphone ou par écrit, nous vérifions que les conditions d'emploi sont remplies.

2. **Visite à domicile**

Un professionnel en soins infirmiers certifié rencontre votre famille, évalue la situation de soins et présente AsFam ainsi que le fonctionnement de l'emploi et des processus.

3. **Évaluation des soins**

Ensemble, nous analysons votre situation à l'aide de l'outil interRAI HC pour obtenir une prescription médicale pour les soins de base couverts par l'assurance.

4. **Définition des objectifs de soins**

Nous établissons avec vous et votre proche des objectifs de soins personnalisés en fonction de vos besoins et perspectives.

5. **Documentation et contrôle**

Les soins de base prodigués au quotidien sont enregistrés numériquement. AsFam les vérifie et les compare à la prescription médicale.

6. **Coordination et démarches administratives**

AsFam prend en charge toutes les démarches et communications avec la caisse maladie et collabore avec de nombreux acteurs (Offices AI, CMS, assistantes sociales, hôpitaux, médecins, foyers, associations ...).

Conditions d'engagement



- Age minimum requis pour être engagé : **18 ans**.
- Enfants acceptés **dès l'âge de 4 ans**.
- Fournir des **soins continus** à un membre de la famille.

Prestations de soins de base :
(Catalogue LaMal, OPAS C Article 7)

**Hygiène corporelle, habillage/déshabillage
alimentation/hydratation, élimination, mobilisation et
prévention des chutes.**

- Participer à la **formation** de proche aidant certifié reconnue par les assurances.

Rémunération & accompagnement



- AsFam verse un salaire mensuel aux proches soignants dont **l'entreprise cotise à hauteur de 60%** (au lieu des 50% légaux à la caisse de pension).

Même en cas de maladie, le proche soignant continue de percevoir son salaire dans sa totalité.

- Selon les aides financières des cantons et des communes, le salaire horaire peut varier d'un canton à l'autre :

- Berne et Fribourg : **CHF 35,30 brut** par heure de soins.

- Valais et Neuchâtel : **CHF 24,00 brut** par heure de soins.

- Les infirmières diplômées d'AsFam **conseillent** les proches soignants sur le plan professionnel, leur offrent un **soutien personnalisé** et les accompagnent dans la planification et l'organisation des soins quotidiens.
- Elles rendent **visite aux familles 1x par mois** et restent également en contact par téléphone.
- Grâce à l'action des infirmières, le modèle AsFam joue **un rôle préventif** essentiel : en formant et en soutenant les proches soignants, il permet de détecter plus tôt les maladies et d'éviter des placements en EMS, bien plus coûteux.

Formation



- Afin d'assurer des soins de qualité et un accompagnement professionnel, les proches soignants engagés par AsFam **bénéficient d'une prise en charge complète de leur formation de proche aidant certifié**, à suivre durant leur première année d'engagement.
- Cette formation pratique **valorise l'expérience** des participants et **renforce leurs compétences**. Le programme de proche aidant certifié offre aux proches soignants des outils et une légitimité pour mieux soutenir leur proche.
- Créée en 2021, **ASB Academy** est un centre de santé agréé et reconnu en Suisse, qui propose plusieurs programmes, dont cet enseignement.
- Le centre de formation est présent notamment à **Berne, Zurich** ainsi qu'en Romandie, à **Neuchâtel, Fribourg** et en **Valais**.

Impact & légitimité



Le modèle AsFam répond pleinement aux critères de **nécessité, adéquation et économicité**.

L'ensemble est strictement encadré par la législation fédérale et la jurisprudence, garantissant une application équitable et **excluant toute forme de surindemnisation**.

- **Permet aux patients de rester plus longtemps à domicile**
 - Retarde ou évite les admissions en EMS et institutions
 - Réduit les hospitalisations et les coûts pour le système de santé
- **Assure une prise en charge de qualité grâce à :**
 - La régularité et l'accompagnement du personnel soignant
 - La formation des proches aidants certifiés
 - La collaboration avec les autres acteurs de santé
- Approches **innovantes et efficaces**, représentatives de l'avenir des soins à domicile.

Merci pour votre attention !



AsFam
POUR PROCHES AIDANTS

Prendre soin d'un proche,
c'est un métier.

Nous le reconnaissons et le
valorisons !

+ d'infos

